



# Rivières sauvages

## Annecy | 20 mai 2011

### Succès du colloque fondateur !



- Mobilisation très importante des acteurs de la protection des rivières (180 participants) issus d'horizons divers : associations, fédérations de pêche, acteurs privés, élus, bureaux d'études, institutions et collectivités locales maîtres d'ouvrages de programmes de restauration et de préservation des rivières, organismes de recherche, représentants de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Italie, symboles de la dimension européenne de ce projet novateur.
- Affirmation de l'importance de la création du « Fonds pour la conservation des rivières sauvages » ( [www.rivieres-sauvages.fr](http://www.rivieres-sauvages.fr) ) en tant qu'outil de protection des rivières patrimoniales pouvant fédérer les acteurs publics et privés dans une structure ouverte à tous, mais aussi en tant que lieu d'échange pour réfléchir à l'évolution des financements publics pour passer de la restauration des rivières dégradées à la préservation des rivières patrimoniales, pour récompenser enfin les « bons élèves » qui privilégient la préservation en en faisant un atout économique.
- Confirmation que, collectivement, sur certains bassins, on peut aller plus loin que le « bon » ou « très bon état écologique » des rivières, pour protéger la biodiversité et les services écologiques des dernières rivières sauvages.
- Soutien affirmé du Ministère du Développement durable, de la région Rhône Alpes qui compte deux rivières pilotes, la Valserine Semine et le Chéran, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, des collectivités locales du Léguer en Bretagne et de la Vis en Languedoc Roussillon.
- Annonces fortes avec la définition avant la fin de l'année des critères du label « Rivières sauvages » par un comité scientifique élargi à tous les acteurs de la préservation des rivières, avec les premières labellisations dès 2012, l'inauguration d'une maison dédiée aux rivières sauvages sur la Vis en 2013 et le lancement du tournage d'un film documentaire sur les rivières sauvages en Europe.
- Clôture par Isabelle Autissier, présidente du WWF France, qui a insisté sur l'exemplarité de la démarche engagée, sur sa satisfaction de voir autant d'acteurs motivés et compétents réunis en vue de réconcilier l'homme et la nature.

[www.rivieres-sauvages.fr](http://www.rivieres-sauvages.fr)

## Fonds pour la conservation des rivières sauvages

[www.rivieres-sauvages.fr](http://www.rivieres-sauvages.fr) | secrétariat : 185 rue de la Fontanette / Sénissiat / 01250 Révonnas

Avec le soutien du



et la participation de

